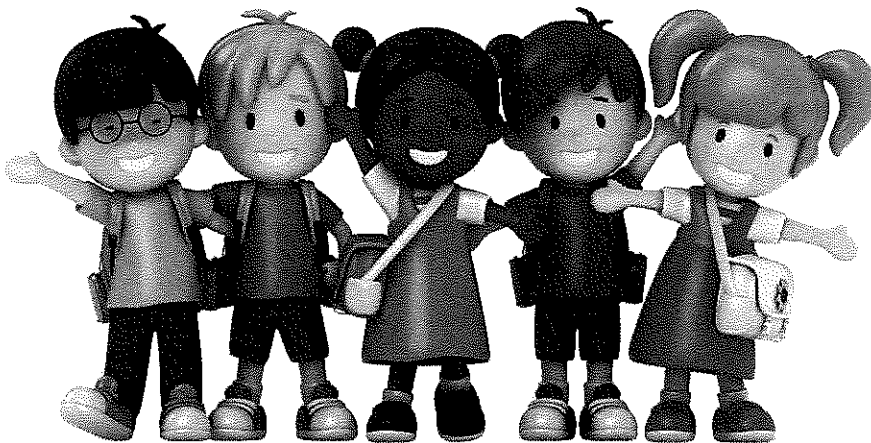




DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION SCOLAIRE





MAIRIE D'EVENOS

CONDITIONS DE PRE-INSCRIPTION SCOLAIRE **ANNEE 2017/2018**

Sont concernés :

- Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014,
- Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011,
- Les nouveaux arrivants à Evenos,

Pièces obligatoires à joindre au dossier de pré-inscription :

- Un justificatif de domicile (facture de moins de trois mois ou dernier avis d'imposition sur le revenu ou dernier avis d'imposition pour la taxe d'habitation ou attestation d'hébergement),
- Accord/demande de scolarisation sur/hors commune si dérogation.

Pièces obligatoires à présenter lors de la pré-inscription :

- Le livret de famille ou une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant,
- Une pièce d'identité des responsables légaux, et le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement),

Toute pièce manquante emportera le report de la pré-inscription.

Les dossiers de pré-inscription doivent être présentés **avant le 1^{er} mai 2017** à l'accueil de la mairie du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à appeler le service scolaire au 04.94.98.50.86.

Votre dossier d'inscription fait l'objet d'un traitement automatisé destiné à faciliter son classement ainsi que les recherches d'informations. Ce fichier est à usage interne du service scolaire. Vous pouvez à tout moment accéder aux informations vous concernant, demander leur rectification ou leur effacement en prenant directement contact avec le service scolaire de la mairie du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.



MAIRIE D'EVENOS

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION SCOLAIRE

ANNEE 2017/2018

Enfant :

Nom :

Prénom :

Né(e) le : A : Dépt :

Responsable légal 1

Responsable légal 2

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Nom marital :

Nom marital :

Adresse :
.....
.....

Adresse :
.....
.....

① Portable :

① Portable :

① Domicile :

① Domicile :

① Professionnel :

① Professionnel :

@ Courriel :

@ Courriel :

Profession :

Profession :

Signature :

Signature :

En cas de domicile différent du père et de la mère, joindre un justificatif fixant la résidence habituelle de l'enfant. Si vous ne possédez pas de justificatif, les deux parents doivent remplir une attestation sur l'honneur indiquant le lieu de résidence de l'enfant.